



Expulsion d un logement. urgent

Par **Betty_old**, le **20/09/2007** à **19:33**

Bonjour

mon propriétaire a lancé une procédure pour m'expulsée.est ce que en réglant tout les loyers de retardje peux arrêté cette procédure?

Y a t il des solutions pour arrêté cette procédure sans allée au tribunal?

La convocation est pour le mois de Novembre.

J'ai envoyé un recommandé à l'huissier dès reception du commandement de payé,pour lui proposé un échellonement, mais je suis resté sans reponse.

Aidez moi SVP.

Par **Jurigaby**, le **20/09/2007** à **23:34**

Bonjour.

Je vous conseille de vous arranger directement avec le propriétaire. C'est lui seul qui a le pouvoir d'arrêter la procédure et d'accepter un échéancier !